Échos romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **9 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

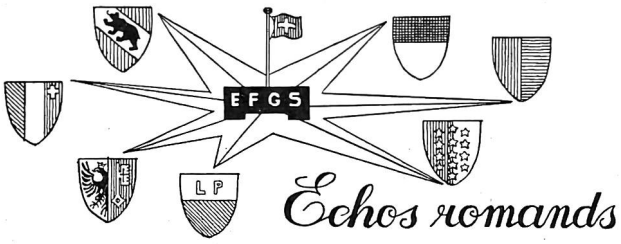

Un anniversaire

Il y a eu 20 ans, le 3 février dernier, que fut constitué à Genève le comité cantonal de l'E. P. G. (Enseignement prépararoire de la gymnastique) sous les auspices de l'Association cantonale genevoise de gymnastique.

Ce premier comité était constitué par les membres suivants :

Président :	R. Ruttimann
Vice-président :	J. Chevalier
Secrétaire :	G. Reichler
Chef technique :	J. Corthay
Chef de la propagande :	Ch. Thoeni
Membres :	H. Schrobeck, A. Joos, C. Demagistri.

Si beaucoup de ces membres n'ont eu qu'une activité éphémère dans le domaine de l'instruction préparatoire, d'autres y ont, par contre, consacré de longues années au nombre desquels nous nous plaisons à relever les noms de G. Reichler, J. Corthay, C. Demagistri et tout particulièrement de notre ami John Chevalier qui a pu fêter ainsi ses 20 ans au service de l'I. P.

Voici du reste un bref aperçu des états de service de ce fidèle serviteur de notre cause.

Le 3 février 1932 :	Vice-président du comité fondateur de l'E. P. G. à Genève.
de 1932 à 1941 :	Vice-président et chef de propagande du comité genevois de l'E. P. G.
dès 1942 :	Membre du « Bureau cantonal I. P. ».
en 1940 :	Président du comité cantonal genevois en faveur de la nouvelle loi sur l'Instruction Préparatoire (Le canton de Genève est un des deux seuls cantons à avoir accepté la loi !).
en 1943 :	Initiateur du Service romand d'information pour l'Instruction préparatoire (S. R. I.) et chargé de la direction de ce service.
dès 1945 :	Conseiller technique de l'O. F. I. à la suite d'une réorganisation du S. R. I. A cette occasion et dans un ordre du jour de l'O. F. I., signé du colonel Raduner, nous lisons : « Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement M. Chevalier de l'important travail qu'il a accompli en faveur de l'I. P. et de notre jeunesse Suisse romande. Nous comptons sur lui et sommes certains que les forces qu'il nous a déjà consacrées, loin de s'étioler, seront au contraire plus puissamment que jamais au service de l'instruction préparatoire en général et des cantons romands en particulier. »
dès 1948 :	Président du Service romand d'information (S.R.I.). Au cours de ces 20 années, organisation de nombreuses conférences d'information, cours de propagandistes, Armée et Foyer, au sein de la S. F. G. et dans d'autres milieux. Rédaction de centaines d'articles sur l'I. P.

Jeunesse Forte — Peuple Libre présente à John Chevalier ses très vives félicitations pour cette belle carrière de propagandiste et le remercie bien sincèrement pour tout ce qu'il a fait en faveur de l'éducation physique post-scolaire de notre jeunesse romande.

★

GENÈVE

...Et un autre non moins important

Il y a vingt ans, le Docteur Hermann Brandt, de Genève créait le contrôle médico-sportif

Comme on le sait, le contrôle médico-sportif est actuellement à l'ordre du jour. L'association nationale d'éducation physique (ANEP) en a récemment adopté le principe ainsi que la plupart des associations qui y sont affiliées.

Il aura fallu vingt ans pour que le premier essai tenté en 1932 par le Dr Hermann Brandt et le Professeur Besse de Genève, trouve sa consécration sur le plan sportif national.

Vingt ans de travail et de patientes recherches avec, au début, un équipement de contrôle médical des plus rudimentaires et des moyens financiers extrêmement limités.

Ce travail et cette persévérance ont maintenant trouvé leur récompense. La ville de Genève est encore la seule ville de Suisse dotée d'un institut de contrôle médico-sportif moderne. *Jeunesse Forte – Peuple Libre* rend un hommage sincère au Dr Brandt pour l'œuvre utile entre toutes qu'il a réalisée pour notre jeunesse. Qu'il en soit remercié et félicité.

F. Pellaud.

★

FRIBOURG

Le canton de Fribourg est un de ceux où l'I. P. se développe avec le plus de succès. Une excellente organisation et une coopération étroite de ses dirigeants avec le personnel enseignant sont certainement à la base de ce succès. Nous extrayons de l'intéressant rapport d'activité du Bureau I. P. les passages suivants qui nous révèlent les beaux résultats obtenus en 1951.

Cours et examens de base. — Nous avons toujours proclamé que l'I. P. doit être autre chose qu'une course aux records ; nous éprouvons néanmoins une grande joie à en enregistrer un pour l'année 1951. Fidèles à notre devise « participation d'abord, performances ensuite », nous avons atteint la plus forte participation de jeunes gens aux examens de base depuis 1942. Selon les statistiques détaillées annexées au présent rapport, ce sont 3908 jeunes gens qui ont participé à ces examens, soit 161 de plus qu'en 1950. Cet impressionnant contingent équivaut à l'effectif de 4 ½ bataillons d'élite ou de 7 bataillons de landwehr ; par rapport à l'ensemble des jeunes gens du canton, il représente une participation de 71 % — 2962 jeunes gens, soit le 75,7 % ont réussi l'examen. Certains districts marquent une régression, parce qu'aujourd'hui encore ils ont à lutter contre des difficultés de tous genres. L'augmentation provient surtout de la ville, des élèves des cours professionnels et des cours complémentaires. Les sociétés de gymnastique et de sport restent à peu près au niveau de leurs chiffres de l'année précédente.

Les cours de base marquent un certain recul, dû au mauvais temps et à certaines conditions locales défavorables. De plus, un certain nombre de jeunes gens n'ont pas atteint les 20 heures prescrites, et n'ont ainsi pas « accompli » le cours.

Nous avons procédé en 1951 à la visite d'un plus grand nombre de cours que par le passé. Nous y avons relevé qu'il s'y effectuait du bon travail, toutefois, certains moniteurs, sans en avoir prévenu le bureau, n'étaient pas à l'entraînement avec leur groupe au soir annoncé dans leur plan de travail.

Cours et examens a option. — *a) Ski.* Par l'organisation de « camps de ski », nous nous proposons, en plus de l'enseignement technique donné par des instructeurs qualifiés, de contribuer à affermir la santé de nos jeunes gens. Il existe une différence essentielle dans ce domaine entre la pratique du ski et les autres sports ; skier est une épreuve d'endurance, particulièrement apte à remédier aux troubles nerveux et à accoutumer les poumons à une profonde respiration.

Si la participation aux camps de ski marque une diminution pour l'année 1951, cela est dû à la suppression, faute de neige, du camp prévu à fin décembre. Les examens effectués dans les camps de ski ont donné de bons résultats. En outre, de nombreux cours de 30 heures ont été menés à chef dans différentes localités. Enfin, maints moniteurs ont enseigné le ski dans le cadre du cours de base, de sorte que tous les skis mis à notre disposition ont été largement et constamment utilisés.

Conclusions. — M. le conseiller d'Etat *R. Corboz*, directeur militaire, a quitté ses fonctions à fin 1951. Nous avons toujours eu en lui un fervent partisan de l'instruction préparatoire ; il ne s'est pas contenté de suivre passivement notre activité ou de l'encourager verbalement ; il n'hésitait pas, au contraire, à intervenir personnellement pour vaincre certaines résistances, si cela était nécessaire. Nous sommes heureux d'avoir pu, pour sa dernière année de magistrature, enregistrer le record de participation depuis l'introduction de l'I. P. en 1942. Toute notre organisation fribourgeoise adresse du fond du cœur à ce magistrat ses remerciements les plus sincères pour la grande et belle mission qu'il a remplie et patronnée dans notre canton en faveur de l'éducation physique de la jeunesse fribourgeoise.

Nous réitérons également nos chaleureux remerciements à tous nos collaborateurs proches ou lointains. Qu'ils soient persuadés que, par leur activité, ils rendent d'inappréciables services à notre jeunesse et que, dans ce domaine, aucun effort, aucun sacrifice, ne sera jamais trop grand.

TESSIN

Dix années d'instruction préparatoire au Tessin

Nous venons de parcourir le rapport d'activité de l'Office I. P. tessinois pour 1951.

Les chiffres de participation que nous avons relevés nous montrent qu'en dépit des catastrophes successives dont ce canton fut affecté au cours de l'année écoulée, l'activité de l'instruction préparatoire y fut réjouissante puisque le nombre de participants aux examens de base s'est même accrû de quelque 120 unités. Le tableau ci-après nous donne une idée du développement lent, mais constant (à l'exception des années creuses 1946 et 1947) de l'instruction préparatoire sur l'autre versant du Gothard.

Années	Nombre de participants à l'examen de base	Ont rempli les conditions
1942	1000	567
1943	1117	685
1944	1191	861
1945	1067	804
1946	718	550
1947	984	911
1948	1319	1198
1949	1604	1431
1950	1706	1559
1951	1831	1709

Bien que ces chiffres soient encore relativement faibles par rapport au nombre des jeunes Tessinois en âge de pratiquer l'instruction préparatoire (environ le 30 %) on ne peut que se réjouir de ces progrès qui correspondent bien aux efforts méritoires des dirigeants tessinois. Car, n'est-il pas vrai « chi va piano, va sano e va lontano » !

F. Pellaud.

★

Devenir pilote !

Le rêve de tous les jeunes peut, aujourd'hui, devenir pour chacun d'eux une réalité, grâce aux cours de vol à voile et de vol à moteur donnés par l'Aéro-Club de Suisse, dans le cadre de l'instruction élémentaire d'aviation.

Les formules d'inscription ainsi que tous les renseignements concernant ces cours peuvent être obtenus auprès des bureaux I. P. ou au secrétariat central de l'Aéro-Club de Suisse, Hirschengraben 22, à Zurich.

Jeunes gens de 18 ans inscrivez-vous à ces cours !

L'Aéro-Club de Suisse.

Rédaction: Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin, Fr. Pellaud.

Administration : Office central fédéral des imprimés et du matériel, Berne 3 - Compte chèques postaux III. 520